

56

n° département

commune

0833

lieu-dit

adresse

VANNES

arrondissement

GUER

canton

édifice ou ensemble contenant

MAISONS, FERMES

dénomination et titre de l'œuvre

Coordonnées.

LAMBERT2

X0 = 25064

XE = 27018

YN = 34270

YS = 32682

Cadastré

année :

section :

parcelle :

année :

section :

parcelle :

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1977 par

STATISTIQUES: ETUDIE:37 REPERE:506 BATI:3087

MATIERIAUX: 1)GROS OEUVRE: PAN DE BOIS, PIERRE 2)COUVERTURE: ARDOISE

TYPOLOGIE: COUR OUVERTE:2, ALIGNEMENT:8, TOUR D'ESCALIER POSTERIEURE:3,
TOUR D'ESCALIER DANS L'ANGLE:4, LOGIS JUXTAPOSES:1, LOGIS A PIECE UNIQUE:1,
FONCTIONS MULTIPLES SUPERPOSEES:21, TYPE TERNAIRE:4, PORTE HAUTE:4, PAN DE
BOIS EN FACADE:1, FACADE EN PIGNON:1, ETAGE(1) EN ENCORBELLEMENT:3, PAN DE
BOIS SUR 2 FACADES:1, REZ DE CHAUSSEE EN PIERRE, ETAGE EN PAN DE BOIS:1,
PLAN ALLONGE:3, PLAN MASSE:1

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: 15E OU 16E SIECLE, 16E SIECLE, 17E SIECLE, 18E
SIECLE, 19E SIECLE

9 Pierre	10 Pan-de-bois	11 Type A		12 Type B			13 Type C			1 4 D a t a t i o n									
		A1	A2	B1	B2	B3	C1	C2	C3	15e	16e	17e	18e	1 9e					
														1ère moitié	2e moitié				
11		3		3	1		1		2			2	3	3		1			
		1			1	1			1		1	3		1		1			
11	2	3	1?	2		2		1	2	3		5	3	1		1			
		1		2								2		1					
	1										1	1							
23	3 =====	8 =====	1? =====	7 =====	1 =====	4 =====	1 =====	1 =====	5 =====	3 =====	2 =====	1 =====	13 =====	2 =====	6 =====	1 =====	6 =====	1 =====	3 =====

II. DATATION ET CARACTERES HISTORIQUES

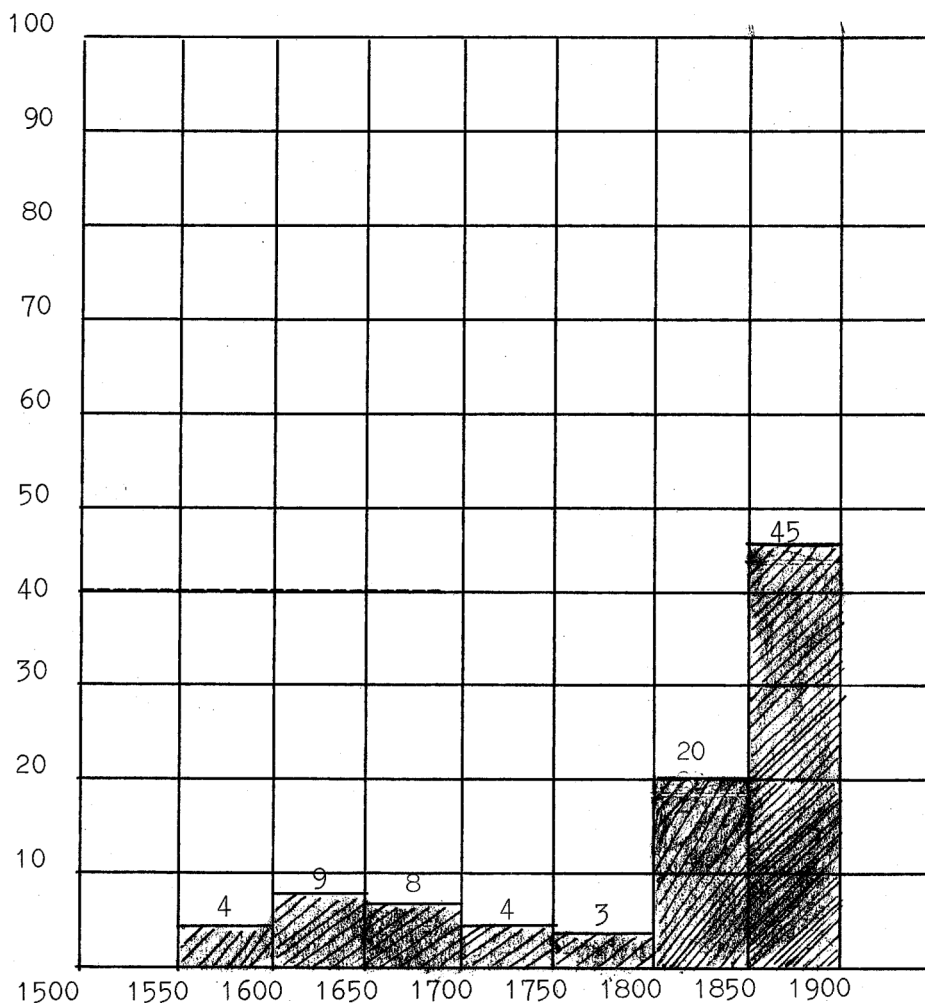
1. LISTE DES CHRONOGRAMMES

- Portés sur le gros-oeuvre : 1564, 1588(remploi), 1590 (?), 1595, 1601, 1609, 1615 (remploi), 1618, 1622, 1628(2 fois), 1630, 1648, 1658, 1672, 1681, 1682, 1696, 1698, 17--?, 1726, 1736, 1742, 1770, 1802, 1822, 1827, 1835, 1843, 1845, 1847, 1851, 1858, 1860, 1864, 1881, 1885, 1902.

- Daté par source : 1784.

- Portés sur les lignolets : 1791, 18--?, 1817, 1830(2 fois), 1832, 1834, 1835, 1842, 1847 (2 fois), 1848, 1849, 1850, 1851 (2 fois), 1852 (2 fois), 1852 ou 1862, 1856, 1858 (2 fois), 1859, 186--?(2 fois), 1860 (2 fois), 1862, 1862 ou 1882 ?, 1863, 1867, 1869, 1868, 1870(2 fois), 1871, 1872, 1873 (3 fois) 1876, 1877, [18]78, 1880, 1881(3 fois), 1882, 1883 (2 fois), 1891, 1897, 1899, 1902, 1903.

2. CHRONODIAGRAMME



Observations :

- Période 1550-1600 = 4 y compris 1 emploi
- Période 1600-1650 = 9 y compris 1 emploi

- Période 1700-1750 = 4 dont une date hypothétique (17--) qui peut valoir pour le demi-siècle suivant.
- Période 1750-1800 = 3 dont 1 sur un lignolet et une date donnée par les sources.
- Période 1800-1850 = 20 dont 13 sur des ligolets; parmi ces dernières, une date hypothétique (18--) pouvant valoir pour le demi-siècle suivant.
- Période 1850-1900 = 45 dont 38 sur des ligolets.
- Période 1900-1950 = 5 dont 2 sur des ligolets.

III. CARACTERES ECONOMIQUES ET SOCIAUX

L'évolution démographique depuis 1876 est marquée par une légère chute globale qui a surtout affecté le chef-lieu de canton (près de 6%) et la petite commune de Saint-Malo-de-Beignon tandis que les autres communes rurales voient leur population progresser, Beignon surtout, qui fait plus que doubler, malgré la perte du territoire affecté au camp de Coetquidan.

La répartition de la population à l'intérieur du territoire communal se répartit comme suit :

AUGAN =		1/2	au chef-lieu
BEIGNON =	>	1/2	- -
GUER =		1/4	- -
MONTENEUF =		1/4	au chef-lieu
PORCARO =		1/4	- -
ST-MALO-DE-BEIGNON=	>	3/4	- -

La proportion obtenue pour Guer a lieu d'être interprétée en tenant compte de l'existence d'une seconde agglomération totalement indépendante du chef-lieu, celle de Bellevue-Coetquidan, née de l'implantation du camp militaire en 1923.

La relative stabilité globale de la population s'est en fait accompagnée de déplacements au profit des chefs-lieux ou des nouveaux pôles d'activité, ce que confirme le repérage, en zone rurale, de très nombreux bâtiments en ruine ou à l'état d'abandon, cette évolution n'étant pas totalement contrebalancée par la construction de logements modernes ou la réhabilitation des bâtiments anciens (voir les études consacrées aux écarts de Launay en Beignon et de La Peignardais en Guer et qui auraient pu être étendues à d'autres cas : Bécihan en Monténeuf, Le Plessis en Beignon, etc., etc...). Le dépeuplement des campagnes est nettement

perceptible, même à travers les sondages que représente l'étude sélective de l'habitat : sur les 21 fermes visitées, 4 seulement étaient encore habitées, les autres étant abandonnées ou utilisées comme cellier, laiterie ou remise dépendant d'un logis plus récent et plus confortable. L'évolution des modes de vie et des moyens de production a également entraîné l'abandon de la quasi totalité des édicules (puits, fours à pain), éléments autrefois indispensables à la vie de la ferme ou, plus exactement, d'une communauté de plusieurs fermes (voir La Peignardais en Guer : 4 fours pour 12 fermes, 2 actuellement conservés mais inutilisés).

La variété des formes observées amène à souligner le caractère parfois arbitraire du clivage opéré entre l'étude des manoirs et celle de l'habitat rural. Trois demeures étudiées (Les Toulans et La Ville Cadio en Augan, Launay 1 en Beignon) n'ont pas laissé de trace dans les sources qui permettent de les rattacher à une terre ou à une construction noble ancienne. Les volumes et les caractères architecturaux, un certain souci du décor en font néanmoins des demeures de notables qui se distinguent des quelques 18 autres demeures rurales étudiées. Inversement, les sources existent pour Boquidé, mentionné comme terre noble et "hostel" dans les réformations et montres des XVe et XVIe siècles. Mais l'édifice actuel est trop récent pour que l'information lui soit imputable. Reste la qualité architecturale, ici encore plus notable qu'ailleurs et qui laisse présumer un certain rang social de l'occupant.

Pour ces quatre édifices l'absence de documentation historique ou le fait qu'elle ne recoupe pas directement les conclusions de l'analyse architecturale laisse donc posé le problème des frontières entre l'architecture ^{noble} et l'habitat rural proprement dit. D'autant plus que, Boquidé excepté, ces édifices, comme les 17 autres de la famille, s'intègrent dans des hameaux souvent très denses, trait caractéristique du canton. Les écarts peuvent atteindre l'échelle de petites agglomérations (10 à 15 édifices), groupées ou non autour d'un pôle religieux : Saint-Etienne et Saint-Nicolas en Guer, mais aussi Launay en Beignon (10 édifices), La Peignardais en Guer (12 édifices), Bécihan en Monténeuf. L'organisation de ces écarts peut être relativement libre et commandée par la convergence vers un édifice majeur (Chapelle à Saint-Nicolas en Guer = fig. 1) ou un débouché (passage du ruisseau de la Foy à Launay en Beignon). Le plus souvent, dans les écarts constitués de fermes seules, celles-ci sont construites les unes contre les autres et déterminent de véritables files dont l'orientation privilégiée est le sud, les autres files pouvant compléter ce tissu suivant des axes généralement perpendiculaires (Le Pont-Charrié en Augan, La Peignardais en Guer : fig. 2 et 3). Les toponymes illustrent d'ailleurs fréquemment cette particularité et l'on a pu relever : à Augan Les Rues-Barré, Les Rues-Bily

(aux confins du village, les voies du village n'ayant elles-mêmes aucune dénomination spécifique); à Guer Les Rues-Boscher, La Rue-Friguet, Les Rues-de-Bas, La Rue-Rigoal-de-Prado, La Rue-de-Haut-Prado, La Rue-de-Bas-Prado, La Rue-Flageul; à Porcaro enfin, La Rue-Joly, La Rue-Louis.

De très nombreux autres écarts, non assortis d'un toponyme en Rue pourraient illustrer le groupement de l'habitat en alignement. Le cadastre ancien de Guer (1847) en recèle de très beaux exemples : ainsi à La Vallée-Perrot, Le Hanlée, La Boulais ou certaines files ne comportent pas moins de 13 parcelles; ainsi encore au Plessis-Arraud en Porcaro (fig. 4).

Ce type de groupement a posé des problèmes de dénombrement lors du repérage et de la représentation cartographique de ce repérage. Le lien fonctionnel d'un bâtiment par rapport à un autre, l'appartenance ou non à un même fonds de propriété étaient impossibles à préciser lors d'un simple repérage. On s'est donc contenté de signaler la présence des alignements dignes d'être repérés dans les écarts visités, sachant qu'en multipliant leur nombre par le chiffre moyen de 2, 5 on obtient un nombre de fermes (logement + dépendances accolées) voisin du nombre réel.

IV. DESCRIPTION

1. LES MATERIAUX (voir fiche cantonale - carte I : géologie.)
- carte II: carrières.

La carte géologique du canton de Guer se situe dans le contexte de la feuille de Redon, qui "appartient au plateau méridional de la Bretagne dont la surface ébrasée descend en pente douce vers le Sud; elle est remarquable par l'aspect rayé des longues bandes dirigées en général E 20° S, dessinées par les affleurements d'un faisceau de couches parallèles, redressées, oscillant autour de la verticale. L'influence de la dureté des roches imprime à la surface de ce plateau un modelé caractéristique de crêtes et de dépressions alignées"(carte géol. Redon, 3e édit., introduction).

La totalité du canton appartient à une aire schisteuse à prédominance de couches briovériennes, zones déprimées où se sont établies les vallées de la Foy, de l'Oyon et du ruisseau de Saint-Nicolas, tous affluents de l'Aff.

Les zones déprimées alternent avec des anticlinaux où affleurent des couches plus récentes : schistes pourprés (cambrien supérieur), grès armoricain (ordovicien inférieur), schistes d'Angers et schistes de Riadan (Ordovicien moyen).

Dans les maisons et fermes étudiées, le schiste violacé constitue l'apport essentiel du matériau de gros-oeuvre (voir fig.5). Cependant il est plus rarement utilisé complètement seul (S= schiste) qu'en alliance avec des blocs gréseux ou quartziques (M= appareil mixte). En milieu urbain, trois témoins de l'habitat à pans de bois ont été étudiés et, comme le plus généralement en Bretagne, ils appartiennent à la fin de l'époque médiévale (~~XV~~e-XVIe siècles). Toutefois un intéressant témoin malheureusement près de s'écrouler, a été repéré en zone rurale (La Touche-Buis en Guer), qui permet de préciser que le pan-de-bois n'était pas exclusivement urbain (cf. fig.8).

En résumé, sur 38 édifices étudiés (21 ruraux, 17 urbains), le matériau utilisé pour le gros-oeuvre suit la fréquence suivante :

- schiste seul	14
- appareil mixte	20
- pan de bois	3
- autre (enduit).....	1

38

Dans les fermes, le sol était le plus souvent en terre battue (14 cas sur 21), l'existence d'un plancher (Le Valescan et La Bardoulais en Guer) ou d'un revêtement cimenté (La Cornais 1 en Guer) reflétant des exigences récentes. Notons que le sol en terre battue n'était pas la marque exclusive des fermes : on le trouve également en village (Augan, maison n°5) et dans les manoirs (Lohinga en Guer).

Le matériau de couverture exclusif est l'ardoise d'ailleurs anciennement exploitée sur place : les vestiges d'une carrière à ciel ouvert sont encore visibles aux Grées près de Toulans en Augan. D'autres carrières d'ardoise sont signalées à Saint-Melan et près de la Touche-Etienne en Porcaro. Est toujours exploitée aux confins immédiats à l'Ouest du canton l'ardoisière du Côté en Ploermel (cf. fiche cantonale, carte II).

La relation symbiotique étroite de l'habitat du canton avec son sol et son sous-sol est encore matérialisée, en zone rurale, par les clôtures en dalles de schiste dressées analogues à celles du pays redonnais voisin et appelées "palis". Moins spectaculaires et moins nombreuses dans le pays de Guer elles constituent néanmoins un aspect caractéristique qui a pu être observé dans 4 communes sur 6 (Beignon, Augan, Porcaro, Monteneuf). (Cf. fig. 5 et 6).

La mise en oeuvre des matériaux appelle de multiples remarques sur la variété des moyens et artifices utilisés par les constructeurs pour pallier les inconvénients de l'élément de base qu'est ce schiste violacé rebelle à la taille, à un quelconque décor sculpté et, de plus, sombre et triste sous un ciel pluvieux.

On note donc l'absence totale de pierre de taille de même que celle des chaînages d'angle. Très généralement les moellons sont grossièrement équarris suivant les propriétés de la pierre : les schistes donnent lieu à des moellons très allongés, le grès et le quartz à des blocs plus courts et plus épais (fig. 7, 9 et 20). Parfois, dans un même parement les différents matériaux sont regroupés, les pierres allongées de préférence servant d'encadrement aux portes et aux fenêtres, selon leurs propriétés, de sorte que se créent des zones qui animent la composition générale (fig. 8 et 9).

On observe une grande variété dans la manière d'indiquer les limites d'un édifice :

- Dans le cas très fréquent des alignements, la discontinuité entre deux édifices est souvent perceptible, à distance, au niveau des toitures et des cheminées avant de l'être au niveau de l'appareil (fig. 10). Une approche plus fine de l'édifice permet d'apercevoir la rupture du "tissu" (fig. 9), celle-ci pouvant n'être sensible que par un changement du parti de jointoiment.

- Dans le cas d'un édifice indépendant ou situé en bout d'alignement, on observe une grande liberté dans la manière de traiter les angles : bien que ceux-ci ne soient jamais arrêtés par de véritables chaînes en pierre de taille, ils sont toujours soigneusement traités et perceptibles, au minimum par une régularité des lits plus grande que dans le reste du parement (fig. 11 et 12). On utilise aussi largement les possibilités de l'appareil mixte en faisant alterner les pierres étroites et les pierres plus épaisses, ce qui se double d'un effet polychrome. On remarque encore fréquemment le souci de renforcer la base des angles par des pierres de fort calibre (fig. 11, 13 et 14). A signaler enfin, comme un trait ponctuel mais significatif d'une adaptation des formes aux nécessités de l'implantation, la pratique des angles abattus sur des édifices situés en bordure d'un passage (fig. 15).

Pour clore les observations touchant la mise en oeuvre de matériaux différents, il est d'usage courant dans le canton de Guer de protéger les linteaux de bois d'un larmier de schiste et les abouts des consoles de cheminées, parfois aussi ceux des poutres par des tablettes saillantes en schiste (fig. 16, 17, 18).

L'extension de cette pratique à la protection d'un linteau de pierre est exceptionnelle (cf. La Bardoulais en Guer, 1609) [fig. 19].

Les autres constatations qui ont pu être faites au chapitre des matériaux et de leur mise en oeuvre font intervenir en plus ou moins grande part une recherche esthétique visant à atténuer la tristesse et la monotonie de la palette d'ensemble qui associe les schistes violacés sombres à l'ardoise, elle-même de nuances parfois très proches de celles du gros-oeuvre. L'appareil mixte permet des jeux de polychrome spectaculaires (fig. 7, 13, 19, 20) ou plus discrets (fig. 11, 17, 21). Deux autres moyens sont utilisés pour éclaircir les parements : le jointoiement saillant ou beurré réservé plus généralement aux murs assisés en dalles de schiste seul, qui peut aboutir à un équilibre et même à un renversement des forces entre teinte claire et teinte sombre (fig. 22). Le procédé est utilisé tant en zone rurale qu'en agglomération ou 7 des 15 maisons de pierre étudiées présentent cette caractéristique. Le bois étant fréquemment utilisé pour former le linteau des baies ou les corniches des élévations antérieures, il est tout désigné pour être peint. Le plus souvent, on a opté pour le blanc, mais des bruns sombres et des verts et des bleus ont également été repérés. Ainsi, lorsqu'une même poutre couvre deux ou trois baies, obtient-on des accents clairs importants au point de vue des couleurs et des rythmes (fig. 23 et 24).

2. LES SITUATIONS ET LES PLANS D'ENSEMBLE

L'implantation privilégiée des fermes et des écarts est la mi-pente (12 sur 21), plus rarement, le fond d'une vallée à proximité d'un cours d'eau et d'une voie le franchissant (2 cas).

A l'intérieur des écarts, les fermes s'organisent très couramment suivant les système déjà indiqué des alignements faisant se succéder logements et communs : 16 des fermes étudiées sur 21 illustrent ce fait. L'orientation privilégiée est le Sud (17 cas); on a relevé 2 cas d'orientation double Nord-Sud (Bécihan 1 en Monténeuf et la Ville-Jagu en Augan) et 2 cas d'orientation Est ou Ouest dans des écarts de tracé complexe plus ou moins plié à la présence d'une chapelle (ces deux dernières orientations auraient pu, tout aussi bien, être le fait d'édifices appartenant à des alignements secondaires, généralement perpendiculaires aux alignements principaux (cf. fig. 2, 3, 4) mais aucune des fermes étudiées ne relève de ce cas).

Disposés en files ou bien isolés en bordure d'une voie (St-Etienne en Guer) les bâtiments bordent le plus généralement un espace ouvert. Il n'a été recensé aucun exemple de cour fermée. Tout au plus peut-elle être partiellement délimitée sur deux de ses côtés par le logis et ses dépendances ou la construction d'une seconde ferme en équerre : 3 cas seulement sur les 21 étudiés. Cette ouverture sur l'environnement immédiat qui impliquait une vie com-

munautaire développée est encore renforcée par la dispersion des édifices tels que fours et puits dont l'implantation isolée et le nombre restreint par rapport à celui des fermes indique clairement qu'ils étaient partagés (cf. La Peignardais en Guer).

En agglomération, on observe une grande variété dans l'implantation des bâtiments suivant l'importance de la voie ou de la place en bordure de laquelle ils sont édifiés ainsi qu'en fonction de l'ancienneté et de la densité du tissu urbain.

Guer et Saint-Malo-de-Beignon qui conservent les maisons les plus anciennes, totalisent l'ensemble des maisons (3 cas) implantées sur un parcellaire rectangulaire allongé hérité de l'époque médiévale et présentant le petit côté sur rue, ce parti s'étant maintenu ultérieurement. A noter que dans les trois cas, bien que située à l'angle d'une place et d'une rue ou d'une rue et d'une venelle, la maison présente une élévation privilégiée, du côté de l'axe principal ^{de circulation}. Parmi les deux autres cas de maisons d'angles, une est traitée comme telle : construite en pan de bois elle est incluse dans l'îlot situé au Nord de l'église de Guer (maison n°2). Par contre la maison n° 3 d'Augan, plus tardive, possède toujours une élévation privilégiée sur la place. En bordure de places ou de voies situées plus à l'écart du coeur de l'agglomération, la maison peut s'étendre et présenter son grand côté sur rue : 2 cas, tous deux du XVIIIe s. et faisant figure de modestes hôtels urbains (Guer, maison n°5; Beignon, maison n° 5). A Augan, la maison n°1, du XVIIIe s. encore, présente aussi son grand côté sur la place où se dressait autrefois l'église : elle appartient à une bourgade rurale au tissu ^{peu} serré; elle est aussi par sa qualité architecturale et celle de son décor, une ancienne maison de notable.

Sept des neuf autres maisons étudiées, situées plus ou moins à la périphérie des agglomérations, présentent des analogies de fonction et de forme avec l'habitat des zones rurales (fermes et manoirs) et lui empruntent notamment la manière d'occuper l'espace en présentant le grand côté sur rue ou sur cour. L'ancien presbytère de Beignon (maison n° 1) dont les bâtiments s'ordonnent autour d'une cour fermée sur trois côtés est bien représentatif de ce type de maison tandis que la Porte-aux-Bastards aux confins de Guer s'inscrit dans un ensemble à cour fermée (vestiges d'un portail au Nord-Ouest) évoquant l'exemple des manoirs ruraux de La Demanchère, de Livoudrais et du Vauniel dans la même commune.

En ce qui concerne les plans d'ensemble des bâtiments, dans la moitié des cas (9 sur 17) le logis et ses dépendances sont distribués autour d'une cour. Deux cas comportent des dépendances doublant le logis dans sa profondeur. Ailleurs, il s'agit, soit de maisons très modestes, soit de maisons à caractère exclusivement urbain c'est-à-dire à fonction essentielle de logement et seulement pourvues d'un grenier dans les parties hautes.

3. LES STRUCTURES

a) Les plans.

* En zone rurale, les logements des fermes et leurs dépendances ont tous un plan simple en profondeur. Seul celui du Valescan en Guer se double d'un second corps plaqué contre l'élévation postérieure et couvert en appentis. Deux cas également à signaler de logis divisés par une cloison de bois ménageant un cellier : L'Hoté-Gourie en Augan, Launay 1 en Beignon.

La variété intervient au niveau des surfaces occupées (1) :

- édifices de plan massé : 8
- édifices de plan rectangulaire court (= rapport longueur - largeur de 1 x 1,5 environ) : 9
- édifices de plan rectangulaire allongé (= rapport longueur-largeur de 1 x 2 environ) : 4

* En agglomération, presque toutes les maisons sont également simples en profondeur. Il convient de considérer à part la maison n° 1 de Guer dont la structure ancienne a été modifiée, la maison n° 2 de Beignon qui comporte un cellier dans le prolongement du logement Est, et la maison n° 3 de Guer qui comporte 3 corps (dont 1 refait).

Il a été recensé 4 plans massés appartenant à des édifices des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, 4 plans rectangulaires courts appartenant à des édifices des XVIe et XVIIe siècles, et 9 plans rectangulaires allongés appartenant à des édifices s'échelonnant du XVIe au XIXe siècle.

La notion de plan rectangulaire rend compte des formes dominantes. Cependant, sur les 17 recensées, 7 maisons dont 6 appartenant aux XVIe et XVIIe s. ont un plan compliqué par l'adjonction d'une tourelle hors-oeuvre ou demi-hors-oeuvre abritant l'escalier : on a pu dénombrer 3 tourelles hors-oeuvre, toutes de plan rectangulaire et appuyées à des élévations postérieures et 4 tourelles demi-hors-oeuvre, dont 3 circulaires,

(1) Il n'est pas tenu compte ici des divisions entraînées par des fonctions différenciées à l'intérieur d'un même bâtiment mais du corps de bâtiment pris dans son ensemble.

la quatrième de plan carré est en saillie sur l'élévation antérieure (Beignon n° 5). Parmi les trois premières tourelles rectangulaires citées une présente la particularité, au dernier niveau, de comporter une tourelle semi-circulaire hors-oeuvre se greffant sur la principale et correspondant à un décentrement de l'escalier (Beignon, maison n°4). Les dix autres maisons ont un escalier dans-oeuvre parti adopté indifféremment aux XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.

b) Les coupes.

* Par coupe mixte, observée en zone rurale, on entend une disposition associant au même niveau (en l'occurrence le second), en les séparant par une simple cloison de bois d'une part, une pièce plafonnée habitable et ~~même~~ ^{même} d'une cheminée, d'autre part un volume non plafonné et utilisé pour le stockage des réserves (fenil). Cette disposition est encore parfaitement conservée dans une maison du début du XVIIe s. à Beignon (Launay, maison n°2) et il est vraisemblable dans deux autres cas également de la fin du XVIe et du début du XVIIe (Augan : La Ville-Cadio, XVIe-XVIIe et Beignon, Le Plessis, d. 1595).

* En ce qui concerne l'habitat urbain il convient de noter qu'il a été repéré, à Guer notamment, quelques maisons à deux étages carrés mais ce paramètre n'était pas suffisant pour justifier de leur sélection.

Ces deux précisions données, le tableau ci-dessous donne un aperçu des partis de construction en zone rurale et en zone urbaine; une évolution plus nette se dessine dans la première zone où le type à rez-de-chaussée et comble à surcroît, représenté à toutes les époques devient la formule privilégiée au XIXe s., tandis qu'en milieu urbain les types à étage prédominent et se répartissent assez régulièrement avec leur variante à travers les époques.

TABLEAU DES COUPES

A / ZONE RURALE (21)

DATATION	R.de.c+surcroit	1. étage	1 ^{er} étage + surcroit	coupe mixte
16ème -----	[1 ?] ----- (incertain, p.e. mixte, daté 1595)	-----	-----	[1 ?]
-----	-----	-----	1 -----	[1 ?]
17ème -----	4 -----	2 -----	-----	1
18ème -----	3 -----	-----	-----	-----
19ème -----	6 -----	-----	1 -----	-----
TOTAUX	13 (+ 1?)	2	2	1(+2 ?)

B / ZONE URBAINE (17)

DATATION	R.de.c+surcroit	1 étage carré	1 étage + comble à lucarne ou à fenêtre de service
15ème -----	-----	1 -----	1
16ème -----	-----	1 -----	1
-----	-----	1 -----	-----
17ème -----	-----	2 -----	3
-----	-----	2 -----	-----
18ème -----	1 -----	2 -----	-----
-----	-----	-----	2
19ème -----	-----	-----	-----
TOTAUX	1	9	7

N.B. La hauteur des pièces du rez-de-chaussée, en zone rurale varie de 2, 02m à 2, 50m du sol aux poutres, ces dernières ayant une épaisseur de 0, 33 à 0, 40m. Le feuil d'un comble à surcroit a été mesuré au Plessis en Beignon (d. 1595) : on obtient 2, 20 à 2, 25 m du plancher à l'entrait auquel s'ajoute le volume non plafonné.

4. ELEVATIONS EXTERIEURES ET INTERIEURESA) ELEVATIONS EXTERIEURES

Les partis de composition peuvent se résumer dans le tableau suivant :

* ZONE RURALE

	16e	17e	18e	19e	TOTAUX
Elévations ordonnancées	/	/	/	6	6
Elévations non ordonnancées	1	6	2 3	3	15
					21

* ZONE URBAINE

	15-16e	16e	17e	18e	19e	TOTAUX
Elévations ordonnancées			3	2		5
Elévations à travées			2	1	1	4
Elévations non ordonnancées	2	2	2	1 1		8
						17

En ce qui concerne les élévations postérieures, les données sont trop variables en zone urbaine pour que l'on en tire des conclusions. En zone rurale, on a observé trois cas d'élévation postérieure aveugle (XVIIe et XIXe s.), un cas d'élévation avec jour seul (Saint-Nicolas en Guer, 1779); tous les autres cas présentent au minimum une porte, associée ou non à un jour et/ou à une porte-haute ou à une fenêtre de service.

Les éléments qui interviennent dans la composition des élévations ou les éléments divers amènent les remarques suivantes :

1) Types de baies

- Les portes hautes : quasi générales en milieu rural, elles sont plus rares en milieu urbain : trois cas de la fin du XVIIIe et du XIXe ont été dénombrés dont un à deux niveaux de portes-hautes superposées (Beignon, maison n° 2).

- Les fenêtres de service sont également rares : deux cas étudiés en zone urbaine (Guer) et représentatifs des XVe -XVIe s. (16, rue aux Roux) et XVIIe s. (3, Place de la mairie).

2) Formes des baies

- Les portes : en zone urbaine, sur 17 cas, 13 ont une porte rectangulaire, 2, une porte plein cintre (Guer, maison n°1, XVIe-XVIIe s.; Augan, maison n° 1, datée 1618); 2 autres ont une porte en arc segmentaire (Augan, maisons n°s 4 et 5, XVIIIe s.);

en zone rurale, on dénombre trois cas de portes plein cintre (fig. 25) représentatifs de fermes des XVIe et XVIIe s., dont un cas avec portes jumelées (La Peignardais en Guer (fig. 26). Les portes à linteau sur coussinets, observés dans quatre cas appartiennent à des édifices de la fin du XVIe (1 cas : fig. 27) et du XVIIe s. (3 cas), une porte à linteau en arc segmentaire a été recensée à Saint-Nicolas-de-Guer (1770); les treize autres édifices sont dotés de portes rectangulaires.

- Les fenêtres : la forme quasi générale, tant en milieu urbain qu'en milieu rural est la forme rectangulaire : en zone rurale, hormis Saint-Nicolas-de-Guer où les fenêtres sont à linteau en arc segmentaire (1770), partout ailleurs, elles sont rectangulaires, à linteau de bois ou de pierre, plus rarement à encadrement complet de pierre et chanfreiné (4 cas des fin XVIe et XVIIe s.). En zone urbaine : 1 cas de fenêtre à linteau sur coussinets (Guer, 3 rue Porte aux Bastards, XVIe s.), tous les autres sont à fenêtres rectangulaires parmi lesquels 3 cas de feuillures (XVIIe et XVIIIe) et 2 cas d'encadrement de pierre chanfreiné (XVIe).

3) Eléments divers

- Corniches. On a observé assez fréquemment la présence de corniches en bois biaises, moulurées ou non : deux cas au XIXe en zone urbaine, sept cas en zone rurale, échelonnés du XVIIe au XIXe, dont un cas où la corniche est doublée d'une bande d'enduit clair (Beignon, Launay 2, XIXe s.).

[illegible]

Se substitue parfois à la corniche, un bandeau enduit clair, comme dans les deux cas observés en zone urbaine sur des édifices des XVIIe et XIXe s. Exceptionnellement, la corniche est remplacée par des corbelets ornementaux comme au 3, Place de la mairie à Guer dans une maison du XVIIe s.

- Boulins. La présence de boulins sur les élévations antérieures (fig. 13 et 25), assez rare, a été observée dans deux édifices ruraux, et dans deux édifices urbains tous du XVIIe siècle.

- Grilles de protection : rares en milieu urbain (1 cas de la fin du XVIIIe s.), elles sont plus fréquentes dans l'habitat rural (8 cas) et permettent d'observer une évolution des formes et des décors entre le XVIe et le XIXe s. Se rattachant aux dispositifs de protection et de défense, les bouches à feu de l'élévation postérieure de La Ville-Cadio sont les seules observées dans l'habitat rural tandis qu'il en a été repéré de nombreux exemples dans les manoirs.

- Décor : largement tributaire du matériau utilisé, en l'occurrence essentiellement le schiste, le décor tient une place très limitée dans les maisons urbaines et rurales du canton de Guer. Il se résume à trois mentions dont une seulement pour la zone urbaine (traces de décor sur la souche de cheminée du 3, Place de la mairie à Guer) et deux pour la zone rurale avec la lucarne à fronton timbré d'une coquille à La Ville-Cadio, XVIIe s. (fig. 28) et l'encadrement de fenêtre sculpté d'un calice aux Toulans, ces deux cas situés en Augan.

B) ELEVATIONS INTERIEURES

* ZONE RURALE

- Les cheminées : toutes n'ont pas été conservées; certaines, conservées sont transformées. Parmi les 18 étudiées, 13 sont engagées, 5 incorporées. Dans quelques cas de bâtiments à fonction associée de logis et d'étable, on a cru remarquer que la cheminée du logis était engagée et que celle de l'étable était adossée (l'étable étant le plus souvent surmontée d'un fenil dépourvu de cheminée). En effet, lorsqu'il y a superposition de deux cheminées contre un même pignon, celle du rez-de-chaussée est toujours engagée (plus rarement incorporée) et celle de l'étage est adossée (fig. 29). On a également remarqué une grande variété dans les formes des hottes et la mise en oeuvre du linteau de bois et des consoles de bois. Plus rarement, lorsque le schiste et le grès sont utilisés, la taille peut être très soignée (fig. 30). Le linteau de bois décoré de rosettes sculptées du Plessis en Beignon (maison datée 1595) est le seul élément orné qui ait été rencontré dans une élévation intérieure rurale.

- Les niches. Outre les petites niches qui accompagnent fréquemment les cheminées sur les côtés, il a été recensé six niches à tablettes, à fonction d'étagères murales. Elles sont le plus souvent situées dans les murs gouttereaux antérieurs et postérieurs (4 cas) mais dans 2 cas elles occupent les pignons et ont un couvrement plein cintre (La Boissière-Boquidé et Boquidé en Monténeuf, XVIIe). Dans trois cas, elles sont dissymétriques, la loge inférieure étant moins large que celle du dessus : cas observé à Launay 1 en Beignon (XVIIe s.), au Plessis en Beignon (1595) et à Saint-Joseph en Guer (1784).

- Les éviers : six cas ont été dénombrés du XVIIe au XIXe s. Les évier

s sont toujours situés sous l'appui d'une fenêtre et l'écoulement se fait vers l'extérieur par un orifice percé dans le mur (fig. 31).

- Particularités

* Un cas de fenêtre à coussièges a été vu au Plessis en Beignon (datée 1595).

* Trois cas d'embrasures descendant jusqu'au sol ont été dénombrés : Le Plessis en Beignon (datée 1595); Boquidé en Monténeuf (XVIIe); Bécihan 1 en Monténeuf (1ère moitié XIXe s.).

* ZONE URBAINE

- Les Cheminées

	XV-XVIe	XVIIe	XVIIIe	XIXe	nombre
<u>incorporées</u> rez-de-chaussée étage		1			1
<u>engagées</u> rez-de-chaussée étage	2 1 1	2 1	2	1 1	7 3
<u>adossées</u> rez-de-chaussée étage		1 1			1 2
					14

Ce tableau présente un simple dénombrement par type, des quatorze cheminées étudiées en milieu urbain, mais on ne peut prétendre à des conclusions plus élaborées car les dispositions originelles plus qu'en milieu rural, ont été bouleversées. Une seule cheminée décorée d'armoiries a été étudiée (Guer, 18 Rue de la Claire Fontaine, datée 1658).

- Lambris : une seule maison conserve des lambris de hauteur du XVIIIe s., au rez-de-chaussée (vestiges), du XIXe s. à l'étage (Guer, 18 rue de la Claire Fontaine, maison portant la date 1658).

- Eviers : trois cas d'éviers identiques à ceux des maisons rurales ont été recensés à Augan et à Guer:

- . Augan, maison n° 5 (Rue Bily), fin XVIIIe siècle.
- . Augan, maison n° 2 (XVII/XVIIIe s.).
- . Guer, 3, rue Porte-aux-Bastards, XVIe s.).

5. COUVERTURES

a) Formes

En milieu urbain, la forme prédominante pour les corps principaux est la toiture à deux longs pans (11 cas). On dénombre un toit en pavillon (Guer, 3, Place de la Mairie, XVIIe s.) et cinq toits à croupe dont un sur l'élévation antérieure d'une maison à pan-de-bois (Saint-Malo-de-Beignon, maison n° 1, XVIe s.) deux sur des maisons où l'effet de dissymétrie traduit probablement un remaniement (Saint-Malo-de-Beignon n° 2 et Augan, n° 2); le quatrième toit de ce type couvre une maison d'angle (Augan, n° 3, XVIIIe s.); seul le cinquième dénote un parti délibéré de composition générale (Guer, 18 Place de la Claire-Fontaine, datée 1658).

Les tours d'escaliers adoptent des systèmes de couvertures très variés qui se résument en cette liste :

- toit à 2 pans sur corps carré : Augan, n° 1 (datée 1618).
- toit conique : Augan, n° 2 (XVII/XVIIIe s.).
- toit en pavillon : Beignon, n° 5 La Queulay (datée 1630).
- toit à croupe : Beignon, n° 4.
- toit en appentis : Guer, 3 Place de la mairie (XVIIe s.).
- toit à long pan sur plan circulaire : Guer, 18 Rue de la Claire-Fontaine (datée 1658, transformé).
- toit à 1 long pan : Saint-Malo-de-Beignon, n° 1 (transformé ?).

En milieu rural, la forme quasi générale de toiture (à part quelques exceptions repérées comme à La Cadehoule en Monténeuf) est la toiture à deux longs pans et à pignons couverts. Seule exception notable à la règle des pignons couverts, le pignon très soigneusement appareillé en escalier repéré à La Gouraie en Guer (fig. 32).

La pente des toits à longs pans peut varier sensiblement et quelques mesures en rendent compte :

Toitures à forte pente (90° environ).

- Le Plessis en Augan (XIXe s.) : 87°.
- La Boissière-Boquidé en Monténeuf (XIXe s.) : 90°.
- Bécihan en Monténeuf (XIXe) : 90°.
- Le Plessis-en-Beignon (datée 1595) : 92°

Toitures à faible pente

- Valescan en Guer (1863) : 107°.

Le tableau suivant récapitule les dénombrements effectués en zone urbaine et en zone rurale. N'y figurent pas un certain nombre de toitures dont la pente a été visiblement modifiée comme à La Ville-Cadio et Les Toulans en Augan, à La Peignardais en Guer.

* Forte pente

	15-16e	16e	17e	18e	19e	T O T A U X
Maisons	1	2	5	1 2		11
Fermes		1	3	3	4	11
						22

* Faible pente

	15-16e	16e	17e	18e	19e	T O T A U X
Maisons		1*	2*	1* 1	1	6
Fermes					2	2
* toitures remaniées.						8

b) Matériau

Il a déjà été précisé plus haut, au chapitre des matériaux, que le seul utilisé pour les couvertures est l'ardoise, d'ailleurs exploitée localement (cf. carte II). Les variantes que l'on observe tiennent à la coloration du matériau, tantôt nettement violacée comme celle du gros-oeuvre, tantôt plus bleutée comme l'est plus généralement l'ardoise. Une toiture de ferme (Boquidé en Monténeuf, cf. fig. 25) montre encore le parti décoratif tiré de l'alternance de bandes d'ardoises de couleurs différentes.

c) Charpentes (fig. 33 et 34).

Le nombre de charpentes étudiées est plus réduit que celui des maisons et des fermes en raison des transformations subies, en raison également de leur accessibilité plus ou moins grande compte-tenu de l'encombrement des greniers en période de récolte des foin ainsi que de l'état de conservation du bâtiment lui-même.

Les charpentes se répartissent suivant les types suivants :

I- <u>ZONE RURALE</u>	15-16e	17e	18e	19e	T O T A U X
Charpente à faux-entrait		3	1	3	8
Charpente à entrait retroussé			2	2	4
Charpente à entrait et petit entrait	1	1		1	3
T O T A U X	1	4	3	6	15
II- <u>ZONE URBAINE</u>					
Charpente à faux-entrait	2	2	2	2	10
Charpente à entrait retroussé		1	1		2
Charpente à entrait et petit entrait					0
T O T A U X	2	3	2	2	12
<u>TOTAUX GENERAUX</u>	3	7	5	8	27

Les particularités observées dans les systèmes de contreventement longitudinal, d'assemblage entre poinçon et faux-entrait, de retroussement de l'égoût se répartissent comme suit :

I. ZONE RURALE		15-16e	17e	18e	19e	T O T A U X
Contreventement	Etrésillonnement à aisseliers	1	3	2	4	10
	Etrésillonnement en croix de Saint-André				1	1
Assemblage	Poinçon enfourchant le faux-entrait		1	1	2	4
Egoût	Présence de coyaux		3	3	5	11
II. ZONE URBAINE						
Contreventement	Etrésillonnement à aisseliers	1	2	1		4
	Etrésillonnement en croix de Saint-André	1	2	1		5
	Etrésillonnement mixte		2	1		3
Assemblage	Poinçon enfourchant le faux-entrait*ou l'entrait retroussé		2	1	1	5
Egoût	Présence de coyaux	4	5	2		13

* Il a été observé deux cas d'enfourchement simulé (Guer, maison n°1, et Saint-Malo-de-Beignon, maison n° 1, toutes deux des XVe-XVIe siècles).

Des marques d'assemblage ont été observées dans deux cas, l'un en zone rurale (Bécihan 2, en Monténeuf, v. 1850), l'autre en zone urbaine à Guer (maison n° 1 déjà citée).

Pour l'ensemble des maisons et des fermes étudiées les lucarnes se répartissent suivant les formes et les fréquences suivantes :

	15-16e	17e	18e	19e	T O T A U X
à croupe débordante		1		1	2
à lucarne-pignon		1		1 2	5
à toit rampant			2	5	7
autres		1			1
					15

Dans la quasi totalité des cas et plus particulièrement en zone rurale où les remaniements sont moins nombreux, les souches de cheminées sont toutes appareillées en schiste et présentent à la partie supérieure une mince tablette de schiste légèrement débordante, surmontée d'un léger étranglement.

Un certain nombre de souches, plus étroites que les autres, se sont révélées être des souches dépourvues de foyer et présentes au sommet du toit pour répondre à un souci de composition esthétique :

* En zone rurale, ce sont :

- Boquidé (Monténeuf), 17e s.
- Saint-Nicolas (Guer), 1770.
- L'Hoté-Gourlié (Augan), 1835.
- Le Valescan (Guer), 1863.

* En zone urbaine

- Beignon, la maison n° 4 (17e s.)

d) Accessoires des toitures : les linolets.

Très caractéristiques de l'habitat du canton sont les linolets d'ardoise qu'un grand nombre de toitures conservent encore. Ils tendent à disparaître en zone urbaine (aucun exemple repéré à Guer mais d'assez nombreux à Beignon et Augan) et sont abandonnés dans les techniques modernes de construction; par contre, ils sont encore très fréquents en zone rurale.

Dans l'ensemble, il en a été retenu une cinquantaine, en raison des dates ou du décor qu'ils portaient (cf. supra, chapitre II). On remarque en effet que les linolets sont le support privilégié des dates (36 dates

portées par le gros-oeuvre contre 56 par les linolets), mais c'est bien évidemment au terme d'une étude suffisante qu'ils sont éventuellement retenus comme élément de datation de l'ensemble de l'édifice (Le Valescan en Guer). La période tardive couverte par ces dates, c'est-à-dire le XIXe siècle, n'autorise d'ailleurs que des conclusions limitées.

Les ardoises qui constituaient les linolets étaient taillées dans leur partie ^{sup}érieure d'une crête ($1/4$ à $1/3$ de la hauteur totale : cf. fig. 37), dont le motif répété créait une dentelure, souvent interrompue au centre du faîtage par une ardoise rectangulaire porteuse de la date inscrite par ajourement parfois encadrée ou acostée de motifs découpés (cf. fig. 36).

6. DISTRIBUTION

Le seul organe de distribution de l'ensemble des maisons rurales et urbaines du canton est l'escalier ou, ce qui en tient lieu, l'échelle. En zone rurale les différents systèmes de distribution se résument comme suit :

	15-16e	17e	18e	19e	T O T A U X
Echelles extérieures seules	1	4	1 2	6	14
<u>Distribution mixte</u> (échelle extérieure- échelle intérieure)	1		1	1	3
Distribution mixte (escalier principal + échelle d'appoint)		1		1	2
Escalier seul		1		1	2
					21

La distribution extérieure apparaît dans ce canton comme un trait dominant puisqu'il est le système exclusif dans la moitié des cas et qu'il est adopté conjointement avec l'échelle ^{intérieure} (système mixte) dans un quart des cas (cf. fig. 19 et 31).

En milieu urbain où deux maisons étudiées seulement présentent des portes-hautes, l'organe de distribution privilégié est l'escalier intérieur.

Les treize escaliers étudiés peuvent être ventilés dans la classification proposée ci-dessous.

I. Escaliers intérieurs hors-oeuvre

Adresse	Matériau	Type	15-16e	17e	18e	19e	TOTAUX
AUGAN n° 1	bois	tournant à re-tours, à mur-noyau		*(1618)			1
St-MALO-DE-BEIGNON	bois	tournant à retours	*				1
							2

II. Escaliers demi-hors-oeuvre

Adresse	Matériau	Type	15-16e	17e	18e	19e	TOTAUX
AUGAN n° 2	bois	vis			*		1
BEIGNON n° 2	bois	vis				*	1
BEIGNON n° 5	bois	vis		*(1630)			1
GUER n° 5	bois	vis		*(1658)			1
							4

III. Escaliers dans-oeuvre

Adresse	Matériau	Type	15-16e	17e	18e	19e	TOTAUX
AUGAN n° 3	bois	tournant a re-tours avec jour			*		1
AUGAN n° 4	bois	tournant à retour			*		1
BEIGNON n° 1	bois	" " <i>à retour</i> avec jour				*	1
BEIGNON n° 3	bois	vis		*			1
GUER n° 3	bois	tournant à retour	*				1
GUER n° 4	bois	à 1 volée droite(? , vestiges)		*			1
St-MALO-DE-BEIGNON n° 2	pierre	à 1 volée droite		*			1
TOTAL GENERAL.....							7

A ce décompte s'ajoutent les escaliers modifiés ou disparus (Guer, n° 1; Guer, n° 3 : traces d'un escalier en vis), le cas d'une maison de type rural avec distribution extérieure (Augan, n° 5) et le cas complexe de la maison n° 4 de Beignon qui en fait un unicum. Dans cette dernière maison, on voit en effet se succéder, de bas en haut, un escalier en vis, en pierre entre la cave et le rez-de-chaussée, un escalier entre le rez-de-chaussée et l'étage hors-oeuvre, à mur-noyau, à marches de bois et tournant à retours; enfin, pour accéder aux combles, un escalier demi-hors-oeuvre, en vis, en bois, et désaxé par rapport à celui qui le précède.

Au total, les deux type dominants sont l'escalier en vis (six exemples) et l'escalier à retours (six cas également) pratiqués du XVIe au XIXe s.

V. CONCLUSIONS ET TYPOLOGIE

Compte tenu des caractéristiques observées aux chapitres précédents et plutôt que de privilégier le paramètre des formes, il a paru intéressant d'aboutir à une typologie qui rende compte des contingences omniprésentes dans le canton de l'association ou de la dissociation des fonctions à l'intérieur d'un même bâtiment. Ainsi les fermes et les maisons se divisent-elles en trois types principaux, chaque type se subdivisant lui-même suivant des variantes :

I. TYPE A : regroupe des bâtiments à trois fonctions associées : logement, étable et comble servant au stockage;

-sous-type A 1 : logement et étable séparés par une simple cloison de planches;

-sous-type A 2 : logement et étable séparés par un refend.

II. TYPE B : regroupe des bâtiments à fonction mixte de logement et de stockage;

-sous-type B 1 : bâtiment à rez-de-chaussée et étage en surcroît.

-sous-type B 2 : bâtiment à coupe mixte avec étage carré et étage en surcroît au même niveau.

-sous-type B 3 : bâtiment à rez-de-chaussée, étage et étage en surcroît.

III. TYPE C : bâtiment à fonction privilégiée de logement, plus généralement représentatif des maisons urbaines.

- sous-type C1 : logis à escalier hors-oeuvre.
- sous-type C2 : logis à escalier demi-hors-oeuvre.
- sous-type C3 : logis à escalier dans-oeuvre.

Le tableau qui suit (qui affine le premier tableau de recensement établi au chapitre I) donne répartition des fermes et des maisons en fonction des critères que nous venons d'énoncer et que l'on a mis en parallèle avec le nombre de niveaux des élévations et la datation.

MAISONS RURALES	TYPE	Nombre de niveaux	D A T A T I O N
2. PLESSIS	B 1	Rez-de-ch.+surcroit	2ème moitié 19ème
4. TOULANS	B 1	Rez-de-ch.+surcroit	17ème
5. VILLE-CADIO	B 3	Rez-de-ch., étage + surcroit	16/17ème
3. PONT-CHARRIE	A 1	Rez-de-ch.+ surcroit	1ère moitié 19ème
1. L'HOTE-GOURIE	A 1	Rez-de-ch.+ surcroit	1ère moitié 19ème
6. LA VILLE JAGU	A 1	Rez-de-ch.+ surcroit	1ère moitié 19ème
3. PLESSIS	A 1 (+ B 2?)	Rez-de-ch.+ surcroit	datée 1595
1. LAUNAY 1	B 2	Rez-de-ch.+ étage	17ème
2. LAUNAY 2	B 3	Rez-de-ch.+ étage + surcroit	2ème moitié 19ème
4. LA PEIGNARDAIS	B 3	Rez-de-ch.+ étage + surcroit	17ème
6. SAINT-JOSEPH	A 1	Rez-de-ch.+ surcroit	1784 (source)
1. LA BARDOULAIS	B 1	Rez-de-ch.+ surcroit	datée 1609
8. LE VALESCAN	B 3	Rez-de-ch.+ étage + surcroit	datée 1863
7. SAINT-NICOLAS	A 1	Rez-de-ch. + surcroit	datée 1770
5. SAINT-ETIENNE	A 2	Rez-de-ch. + surcroit	datée 1736
2. LA CORNAIS 1	A 1	Rez-de-ch. + surcroit	1ère moitié 19ème
3. LA CORNAIS 2	B 1	Rez-de-ch. + surcroit	17ème
2. BOQUIDE	unicum	Rez-de-ch. + étage (+escalier dans 0.)	17ème ?
1. LA BOISSIERE- BOQUIDE	B 1	Rez-de-ch. + surcroit	17ème
3. BECIHAN 1	A 1	Rez-de-ch. + surcroit	1ère moitié 19ème
4. BECIHAN 2	B 1	Rez-de-ch. + surcroit	2ème moitié 19ème

MAISONS URBAINES	T Y P E	Nombre de niveaux	D A T A T I O N
AUGAN n° 1	C 1	1 étage	17ème (d. 1648)
- n° 2	unicum (C 2)	1 étage	17ème/18ème
- n° 3	C 3	1 étage	18ème
- n° 4	C 3	1 étage	18ème
- n° 5	B 1	Rez-de-ch.+surcroit	18ème
BEIGNON n° 1	unicum (C 3)	1 étage+comble à l.	18ème/19ème
- n° 2	unicum (+A 2) (+C 2)	1 étage+comble à s. + fenêtre à s.	1ère moitié 19ème
- n° 3	C 3	1 étage	17ème
- n° 4	unicum (C 2+C 3)	1 étage	17ème/18ème
- n° 5	unicum (C 2)	1 étage+comble à l.	17ème (d. 1630)
GUER n° 1	unicum (C 3)	1 étage+grenier	15ème/16ème
- n° 2	unicum (C 3)	1 étage	15ème/16ème ?
- n° 3	C 3	1 étage + grenier à fenêtre de surc.	16ème
- n° 4	C 3	1 étage+ c. à luc.	17ème
- n° 5	C 2	1 étage+ c. à luc.	1630
ST-MALO-DE-BEIGNON			
n° 1	unicum (C 1)	1 étage	16ème
n° 2	unicum (C 3)	1 étage	16ème + 17ème

Un dernier tableau récapitule la fréquence des types par époque et décompte () les unicums que certains caractères rattachent à un type :

		15-16e	17e	18e	19e	T O T A U X
A	Type A 1	1		2	5	8)
	Type A 2			1		(9 1)
B	Type B 1		4	1	2	7)
	Type B 2		1			1 (12
	Type B 3	1	1		2	) 4)
C	Type C 1	(1)	1			1 (+1))
	Type C 2		1 (2)		(1)	1 (+3) (7(+9)
	Type C 3	1 (2) (1)	2 (1)	2 (1)		) 5 (+5))

Ces tableaux permettent d'observer en ~~les~~ derniers lieux :

- que l'escalier est un fait essentiellement urbain;
- que la présence en zone urbaine de certains types que leurs caractères définissent comme ruraux est le fait d'un habitat de transition, situé à la périphérie du coeur de l'agglomération ou que le caractère encore rural du bourg rend possible (Beignon);
- on remarque enfin que le type A 1 supposant une promiscuité étroite de l'homme et de l'animal, pratiqué dès le XVIe sle, s'est maintenu largement jusqu'au XIXe siècle.

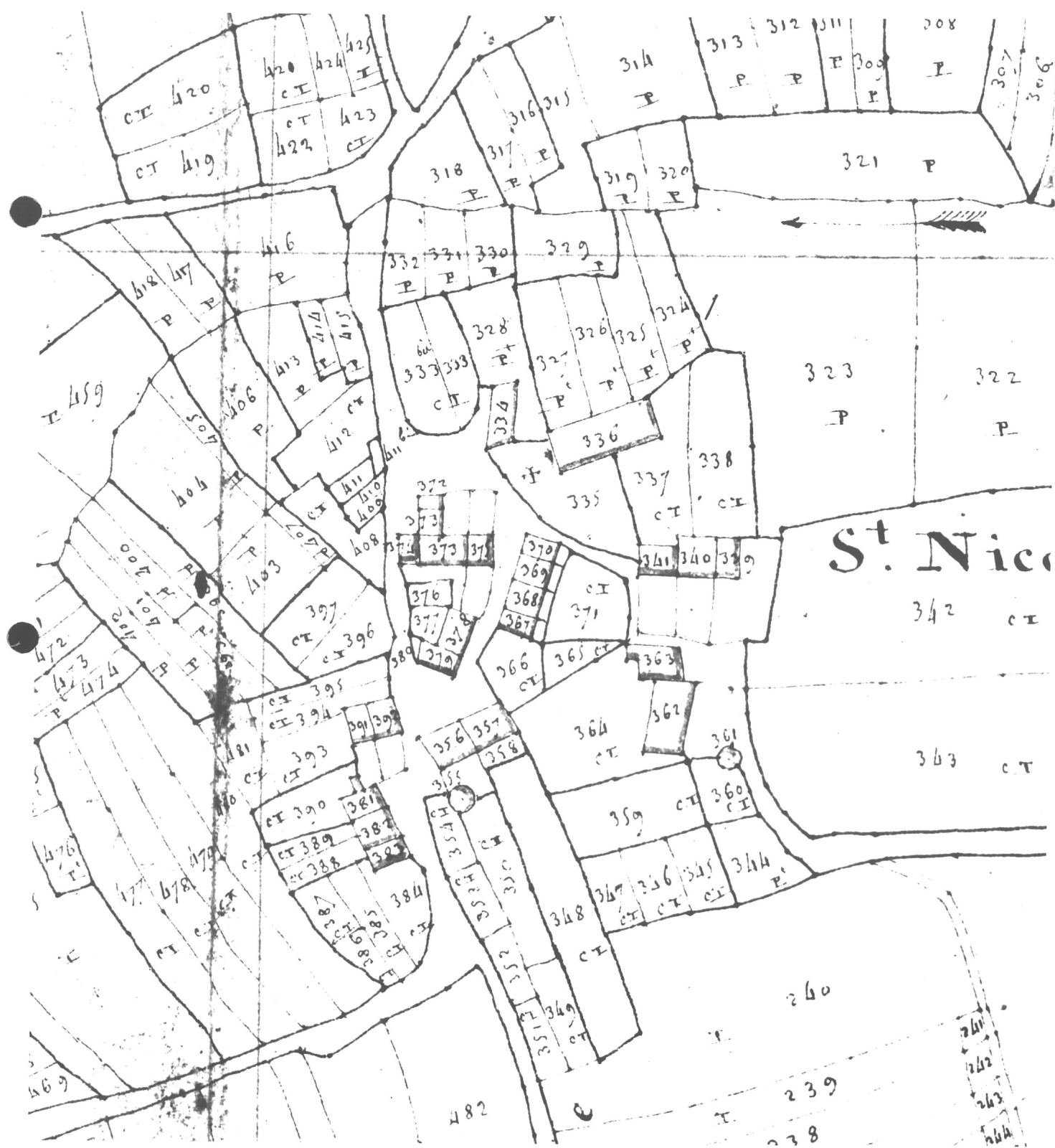
56 GUER

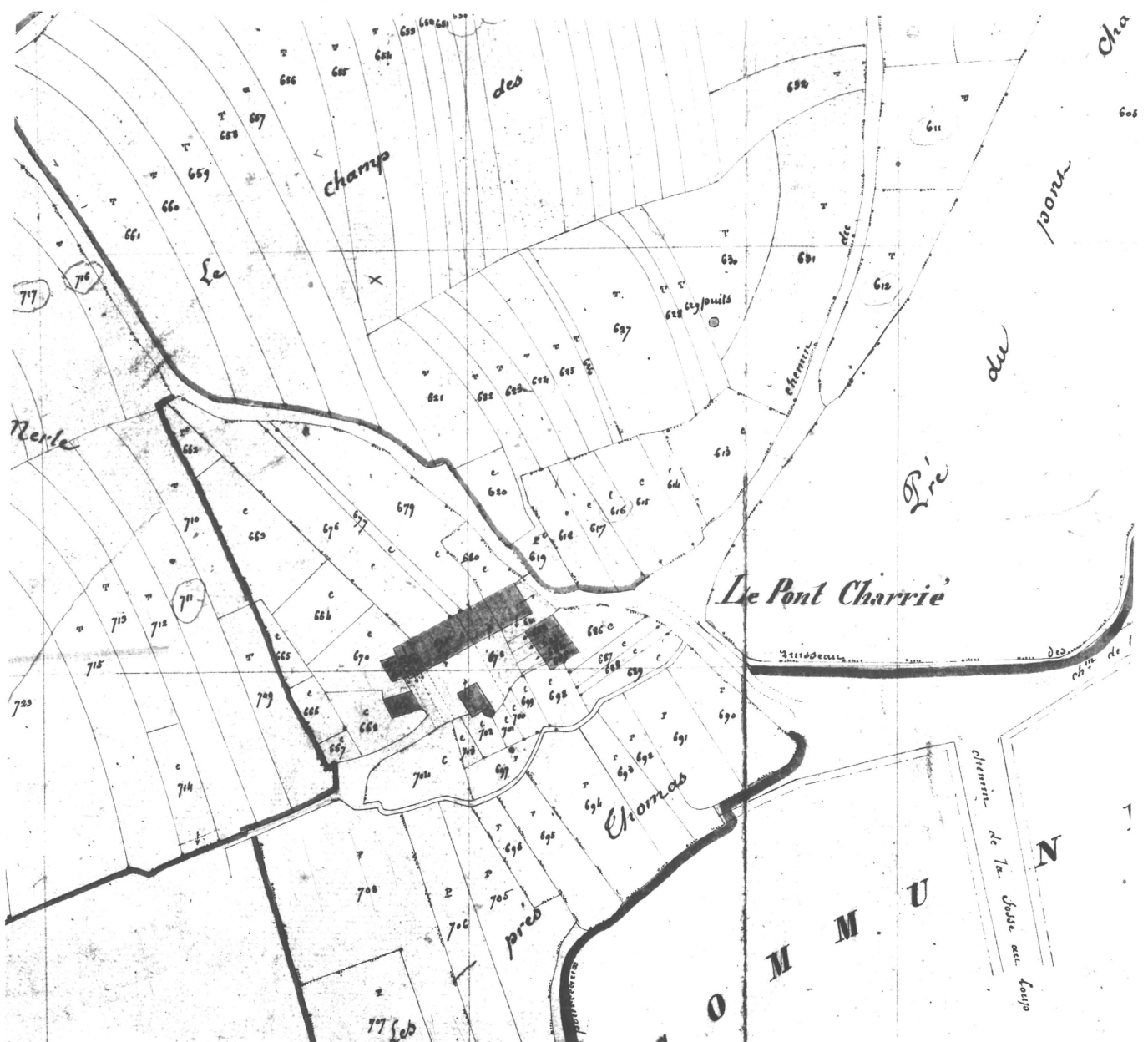
SAINT-NICOLAS

Cadastre 1813, R1

Cliché n° 77.56.428 N

Fig. 1





56 CANTON DE GUER

MAISONS et FERMES - Observations générales

GUER - La Peignardais, cadastre 1847

Cliché n° 77.56.396 V

Fig. 3



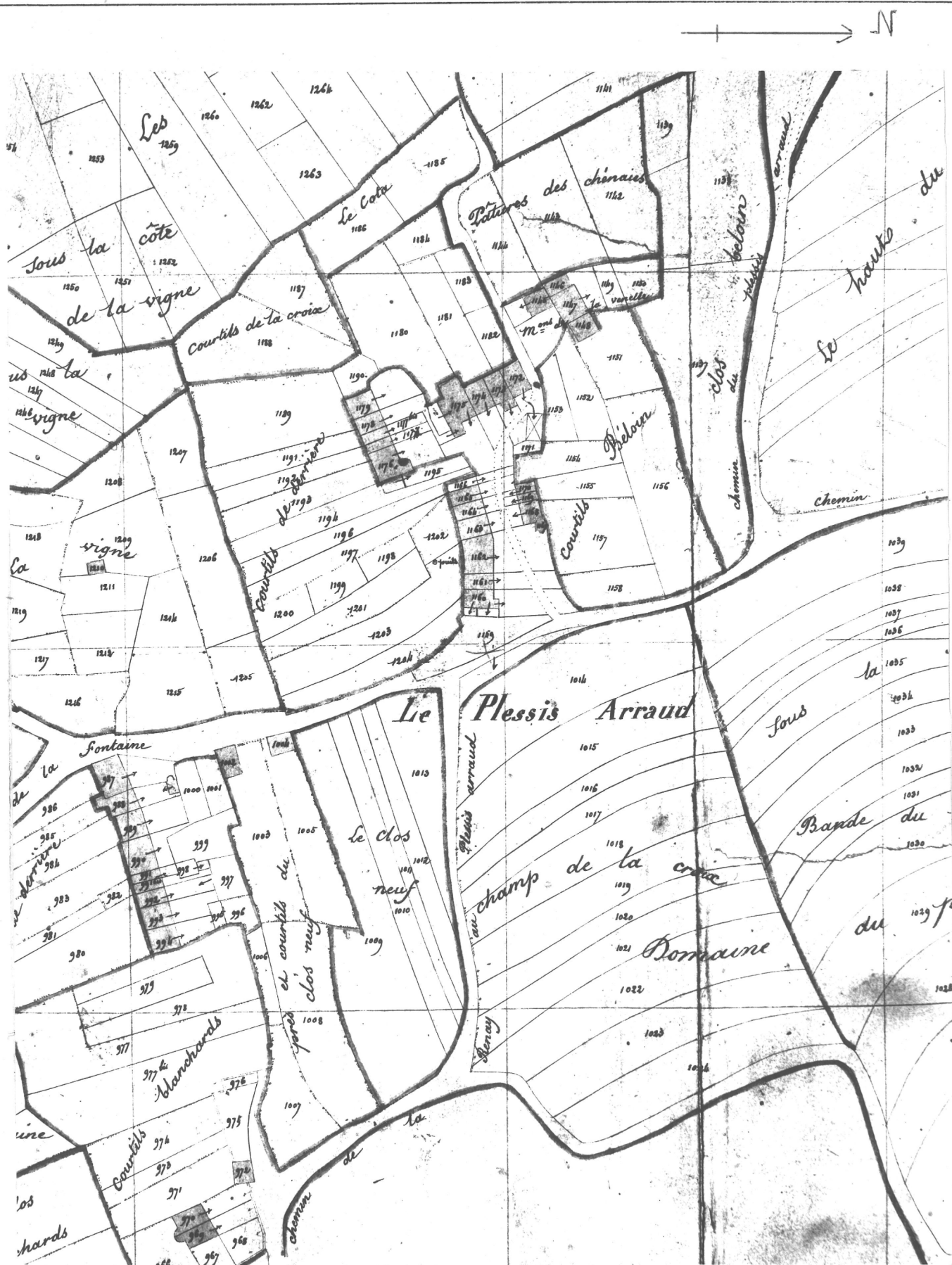


Fig. 4 PORCARO. Le Plessis-Arraud, cadastre 1847, cliché n° 77.56.377 V

OBSERVATIONS GENERALES

Carte des matériaux d'après
les édifices sélectionnés
(échelle 1/100.000e)

S : schiste
M : mixte
E : enduit
P de B : Pan de bois

▲ Palis repérés

Fig. 5

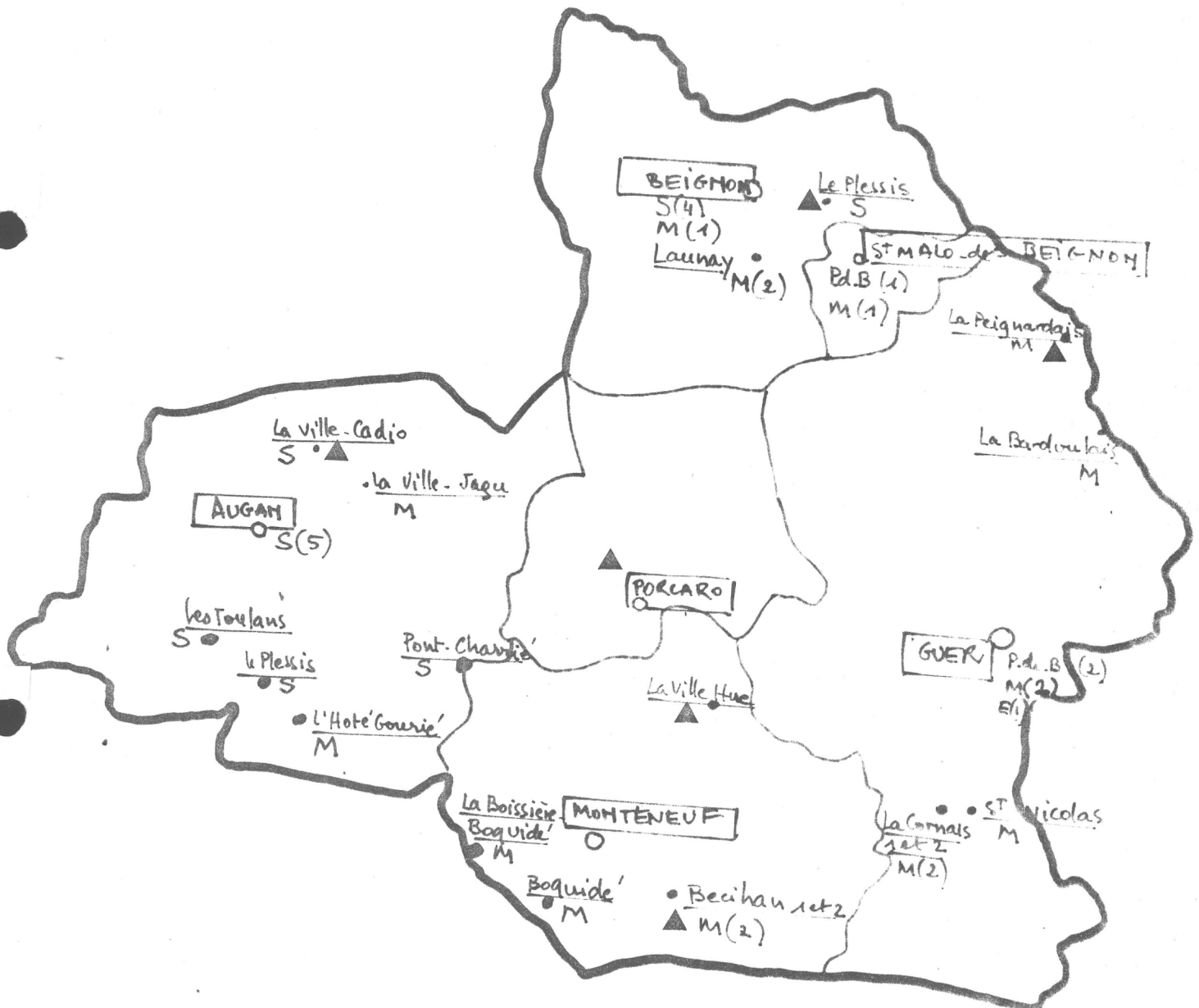




Fig. 6 MONTENEUF. La Ville-Hue. Clôture en "palis", cliché n° 77.56.691 X



Fig. 7 MONTENEUF

Bécihan, cliché n°81.56.147Z



Fig. 8 GUER. Saint-Joseph, cliché n° 81.56.195 Z



Fig. 9 BEIGNON. Le Plessis, ferme repérée. Cliché n° 81.56.160 Z



Fig. 10 GUER. La peignardais, cliché n° 77.56.817



Fig. 11 GUER. Saint-Etienne, cliché n° 77.56.1091 XE



Fig. 12 GUER. La Peignardais, cliché n° 77.56.820 X



Fig. 13 SAINT-MALO-DE-BEIGNON, village, maison n° 2
(dite Les Rues Riaux); cliché n° 77.56.1094 XE



Fig. 14 MONTENEUF. Bécihan, cl. 77.56.550.

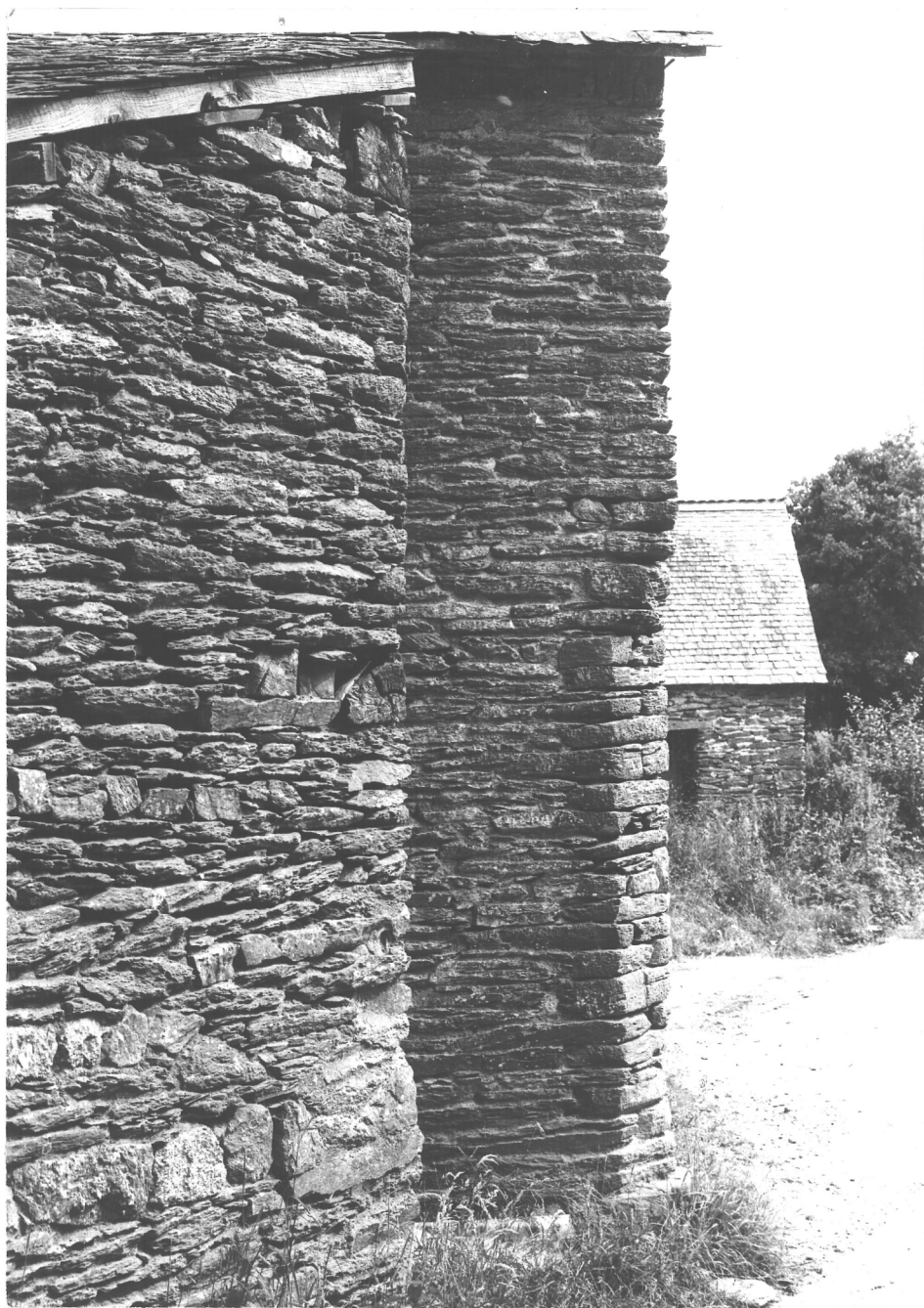


Fig. 15 MONTENEUF. La Ville Jehan, maison repérée.

Cliché n° 81.56.214 Z



Fig. 16 BEIGNON. Le Plessis — cliché n° 81.56.159 Z



Fig. 17. MONTENEUF. La Boissière-Boquidé; cliché n° 77.56.1176 X

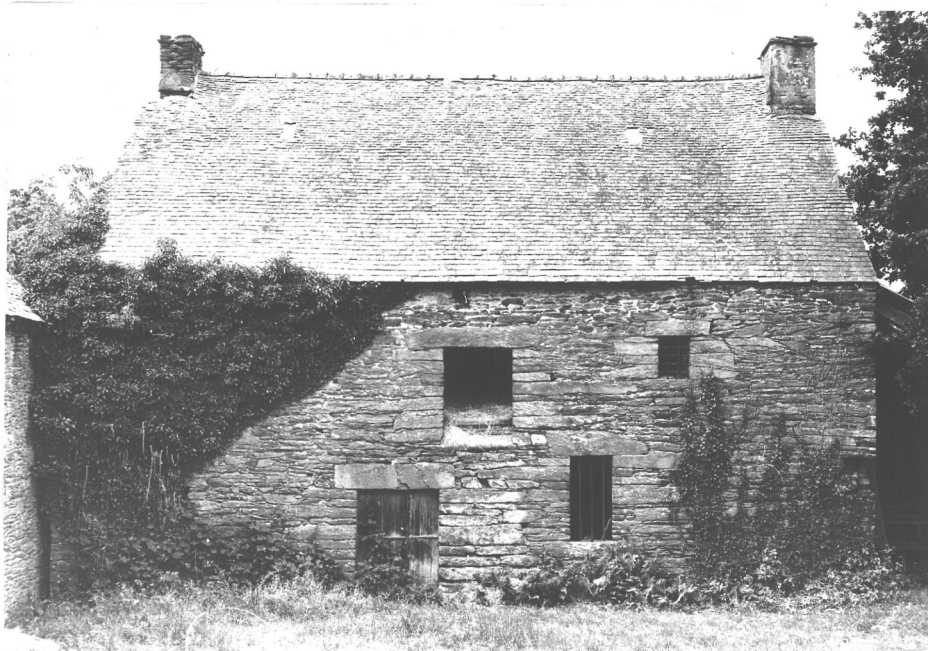


Fig. 18 GUER. Saint-Nicolas; cliché n° 81.56.189 Z



Fig. 19 GUER. La Bardoulais; cliché n° 77.56.972



Fig. 20 GUER. Tréveneuc (R.); cliché n° 77.56.1090 XE



Fig. 21 GUER. Saint-Raoul (R); cliché n° 77.56.1093 XE



Fig. 22 BEIGNON. Launay, ferme n° 2; cliché n° 77.56.504 X



Fig. 23 BEIGNON. Village, ferme n° 2; cliché n° 81.56.166 Z



Fig. 24 BEIGNON. Village, maison repérée. cliché n° 77.56.491 X



Fig. 25 MONTENEUF. Boquidé, maison XVII^es.; cliché n° 77.56.522 X



Fig. 26 GUER. La Peignardais; portes jumelées; cl. 77.56.819 X



Fig. 27. BEIGNON
Le Plessis. Porte
à linteau sur coussinets,
datée 1595.
Cliché n° 81.56.161 Z



Fig. 28 AUGAN. La Ville Cadio
Lucarne ornée d'une coquille,
XVII^e s.

Cliché n° 81.56.126 Z

Fig. 29 GUER.
La Vallée Perrot

Cliché n° 81.56.199 Z





Fig. 30 MONTENEUF. Bécihan; cheminée d'une maison ruinée
en schiste et grès (XVIIe ?). Cl. 77.56.547 X

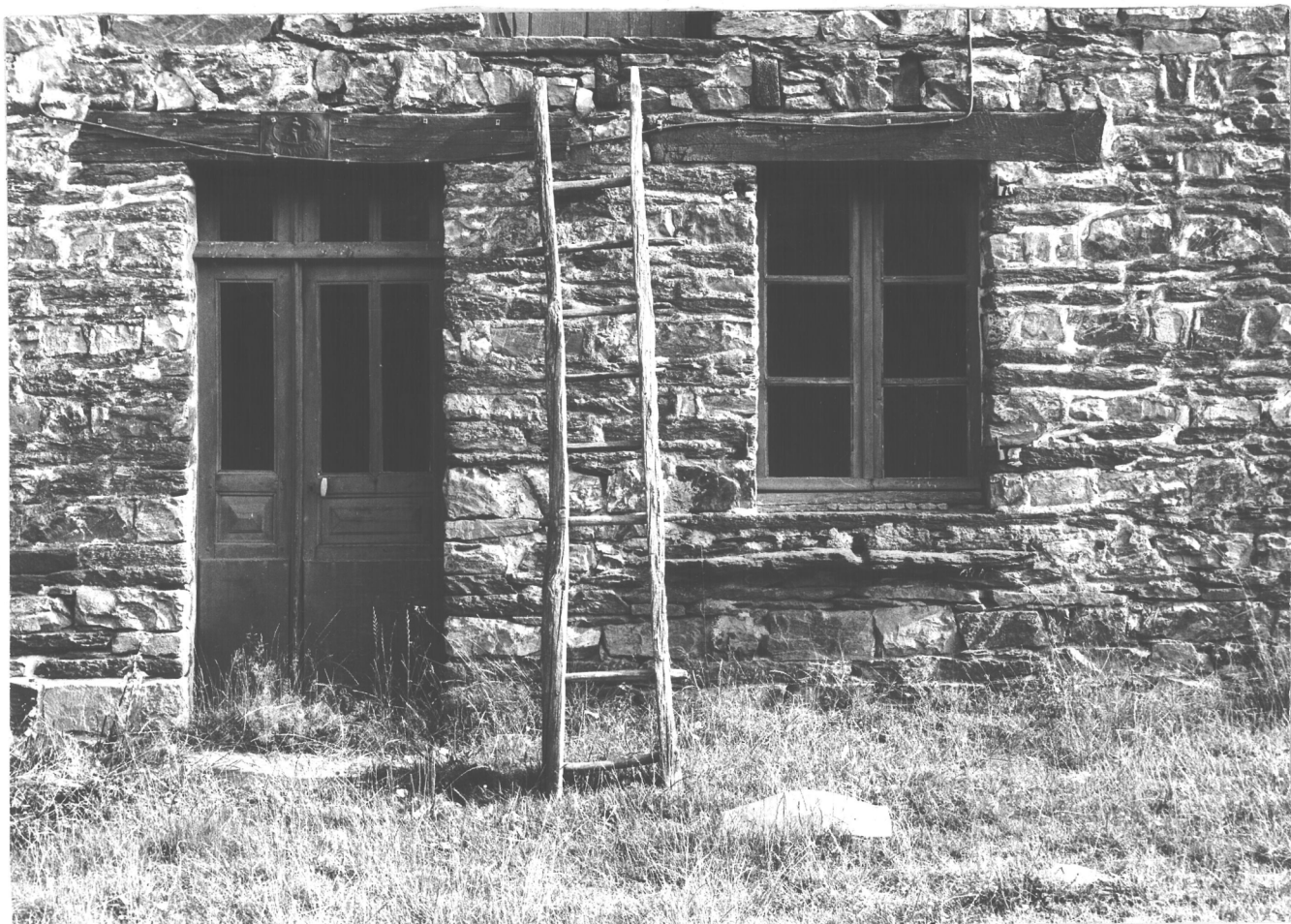


Fig. 31 MONTENEUF. Bécihan. Maison du XIXe repérée avec évier sous la fenêtre et échelle de meunier. Cliché n° 81.56.216 Z

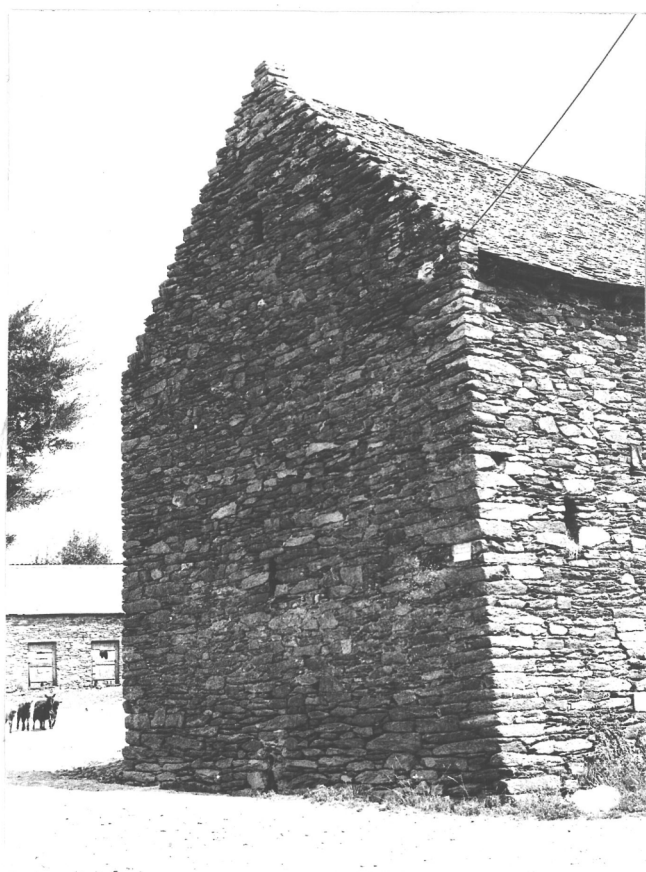


Fig. 32 GUER. La Gouraie
Pignon découvert.
Cliché n° 81.56.190 Z

coupe VW

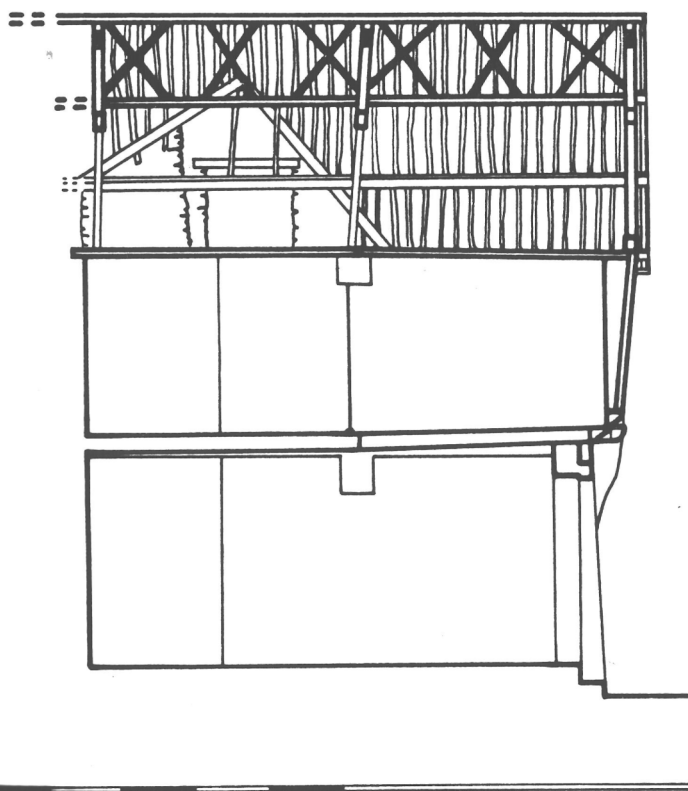


Fig. 33 GUER. Maison n° 1 (XVe-XVIe s.). Cliché n° 80.56.785 M



Fig. 34 GUER. Maison n° 5, portant la date 1658. Charpente d'une toiture à croupe et du type à faux-entrait. Cliché n° 8I.56.209 Z



Fig. 35 GUER. Maison n°5 portant la date 1658. Charpente à étrésillonnement mixte (croix de Saint-André et décharges). Cliché n° 81.56.211 Z



Fig. 36 AUGAN. Valléan; lignolet d'une maison repérée (porte la date 186[-]) Cliché n° 81.56.215 Z

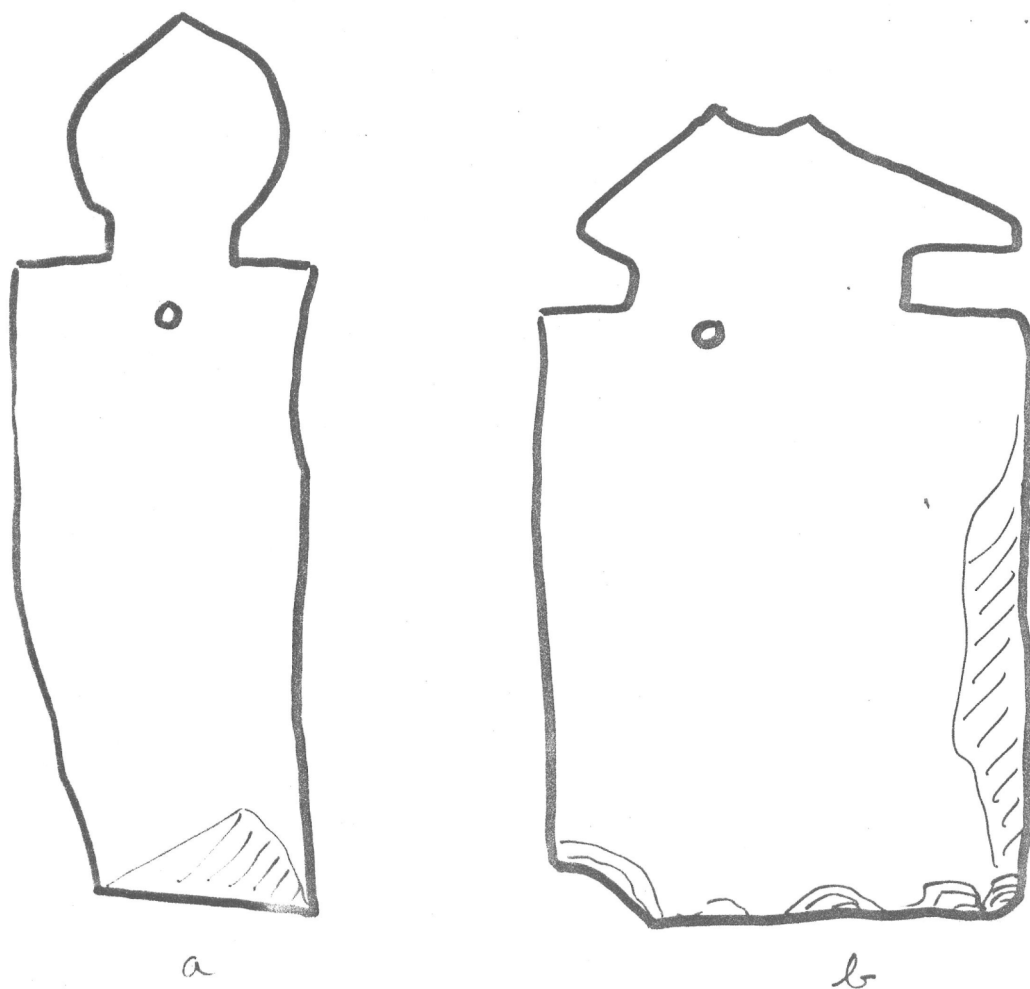


Fig. 37. Exemples d'ardoises de lignolets (La Peignardais en Guer). a : réduit 3 fois , b : réduit 2,5 fois.



Fig. 38 BEIGNON. Le Plessis. Ferme du type A 1
(porte la date 1595). Cliché n° 81.56.162 Z



Fig. 39 AUGAN. Le Plessis. Ferme du type B 1 (XIXe s.)
Cliché n° 77.56.1165X

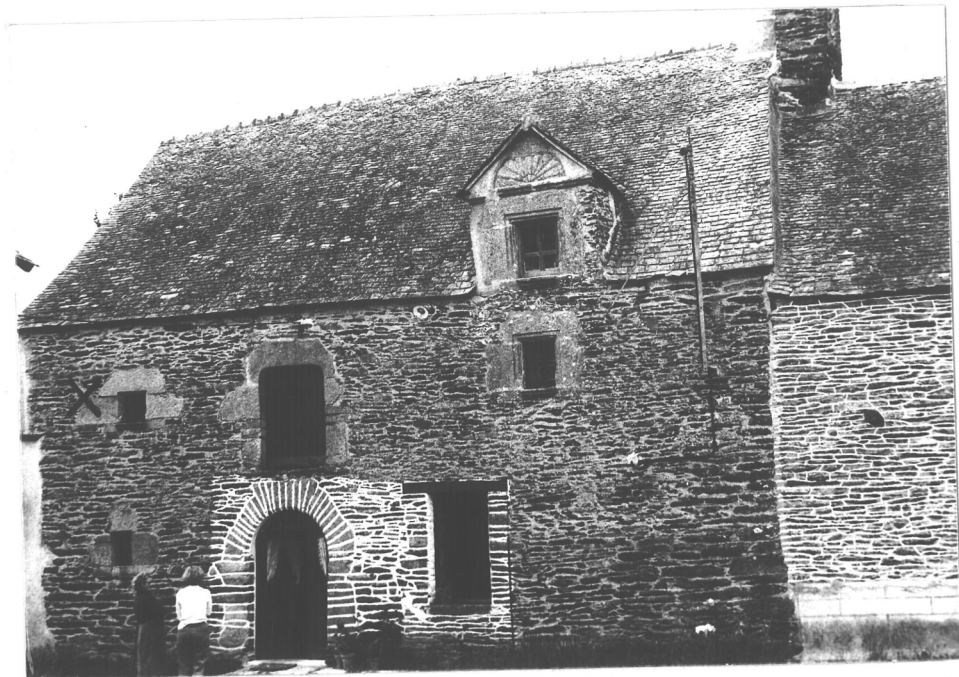


Fig. 40 AUGAN. La Ville-Cadiou. Ferme du type B3 (XVIe-XVIIes.)
Cliché n° 81.56.125 Z

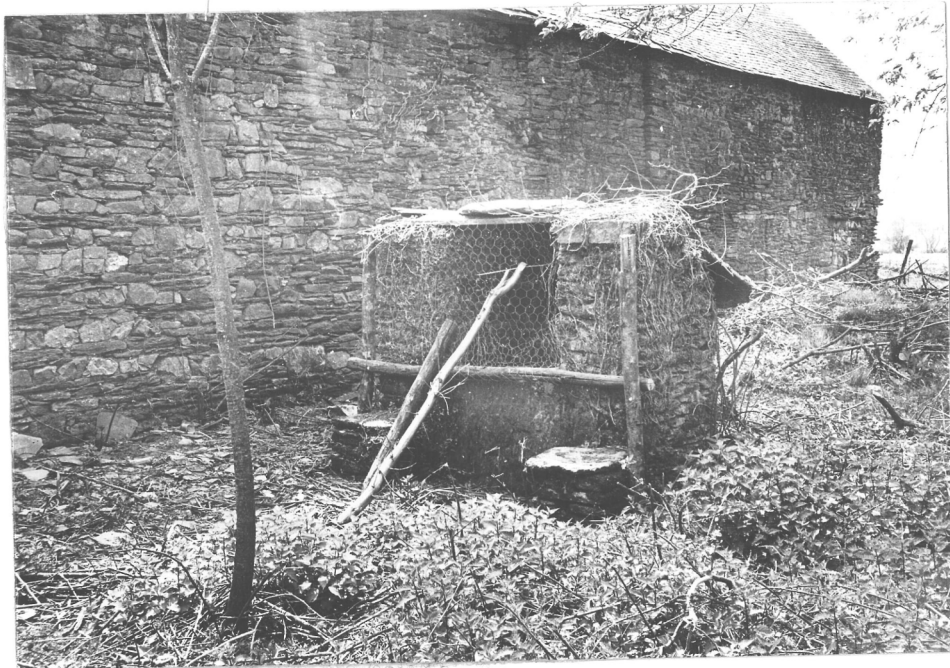


Fig. 41

MONTENEUF.

La Boissière-Boquidé
Puits.

Cl. n° 81.56.156 Z

Fig. 42 MONTENEUF. Trézon; four.
Cliché n° 81.56.139 ZFig. 43 MONTENEUF. Trézon; four.
Cliché n° 81.56.140 Z



Fig. 44 AUGAN. La Ville-Ruaud. Four ; cl. n°81.56.119 Z.



Fig. 45 AUGAN. Le Hallois. Four; cl. n° 81.56.123 Z



Fig. 46 AUGAN. La Buzardière. Remise couverte en chaume.
Cliché n° 81.56.117Z



Fig. 47 AUGAN. La Ville Méno. Remise. Cliché n° 81.56.128 Z

